

## Pourrait-on construire une nouvelle arche...

*en respectant, à la lettre, les dispositions administratives actuelles ?*

**Alain Coulon**

*Les réglementations administratives ont vocation à maintenir l'harmonie d'une société humaine et à protéger son environnement. En contrepartie, leur stricte application dresse des obstacles qui contrarient le déroulement des projets ambitieux.*

*Nous vous livrons cette fable humoristique, en vous laissant le soin d'y adjoindre votre propre morale.*



## La demande du maître d'ouvrage

---

En ce début de 3<sup>ème</sup> millénaire, Dieu dit à Noé :  
 « La terre redevient invivable.  
 Construis une arche.  
 Rassemble un couple de chaque espèce et quelques êtres humains.  
 Dans six mois, je ferai pleuvoir pendant quarante jours et quarante nuits.  
 Toutes les terres seront submergées.  
 Tout ce qui ne flottera pas sera détruit.  
 Je vais tout recommencer. »

## Le retard du projet

---

Six mois plus tard, Dieu revient visiter le chantier.  
 À la veille de la date prévue pour le déclenchement du déluge, il n'aperçoit qu'une simple ébauche du bateau commandé, dans un état impropre à toute navigation.  
 Quelques animaux, parqués aux alentours, attendent le recensement préalable à leur embarquement.  
 Le maître d'ouvrage interpelle sévèrement son maître d'œuvre, en lui reprochant un glissement catastrophique d'un délai fixé de façon impérative.  
 Noé affirme avoir fait tout son possible pour surmonter les difficultés, indépendantes de sa volonté, qui se sont accumulées au fil du projet.

## Les arguments du maître d'œuvre

---

### Le permis de construire

Dès le dépôt du permis de construire, l'Inspecteur a exigé la mise en place d'un système d'alarme anti-incendie relié à un central terrestre, destiné à coordonner les secours aux navires en détresse.

### La vue imprenable

Mes voisins ont signé une pétition pour demander la destruction de l'échafaudage qui obstruait leur vue, et violait, selon eux, le règlement de copropriété. J'ai dû recourir à un conciliateur pour négocier à un accord en évitant un procès.

### L'Urbanisme

L'Urbanisme a exigé une étude de faisabilité et le cahier des charges des travaux nécessaires pour transporter l'arche jusqu'à la mer ! Les autorités n'ont jamais admis que la mer allait monter d'elle-même jusqu'à notre arche !

## L'environnement

La coupe du bois de construction s'est heurtée aux multiples associations de protection de l'environnement qui s'opposaient à la déforestation. Elles déclaraient que l'autorisation laborieusement obtenue auprès des Eaux et Forêts n'avait pas de valeur aux yeux du ministère de l'Environnement.

## La protection des espèces

Lors du rassemblement des couples d'animaux, la SPA<sup>1</sup> et le WWF<sup>2</sup> ont déposé plainte pour acte de cruauté envers les animaux soustraits, contre leur gré, à leur milieu naturel et enfermés dans un espace trop exigü.  
 De plus, ces organismes m'ont accusé de détruire l'habitat forestier de plusieurs espèces animales.

## Le développement durable

L'Agence Gouvernementale pour le Développement Durable a déclenché une étude préalable de l'impact du déluge sur l'environnement.

## Le droit du travail

Le ministère du Travail m'a reproché de violer la législation en exploitant mes propres fils qui s'étaient portés bénévolement volontaires. La loi m'a imposé d'employer des salariés syndiqués qui ont exigé des contrats à durée indéterminée.

## Le contrôle fiscal

Le fisc a séquestré tous mes avoirs en m'accusant de me préparer à fuir illégalement le pays.  
 La Douane m'a assigné devant les tribunaux pour tentative d'exportation d'animaux protégés.

## La démission

Ayant dissipé mon énergie dans ces méandres administratifs,

- profondément affecté par la démoralisation de mes collaborateurs,
- incapable de réévaluer le planning,

je me vois contraint d'abandonner ce projet en l'état et de remettre ma démission.

---

<sup>1</sup> Société Protectrice des Animaux

<sup>2</sup> World Wild life Fund – Fonds Mondial pour la Nature

## La solution de contournement

Aussitôt, les gros nuages gonflés de menaces, se dissipent. Un arc-en-ciel apparaît en laissant place à un soleil radieux.

« Renonces-tu à détruire ce monde ? demanda Noé.

- Inutile, répond Dieu, votre Administration s'en chargera ! »

## La morale de cette fable ?

Il appartient à chacun d'entre nous de rapprocher ses expériences personnelles des péripéties de cette fiction.

Cependant, nous vous suggérons quelques pistes de réflexion, dont certaines sont parfaitement contradictoires.

- Tout projet ambitieux trouble le confort d'un équilibre établi.
- L'intérêt collectif n'est pas la somme des intérêts individuels.
- Les administrations sont imperméables à la conduite du changement.
- Le maître d'œuvre ne doit pas être le vassal du maître d'ouvrage ; il doit négocier un accord contractuel.
- Le maître d'ouvrage ne doit pas se mettre aux abonnés absents pendant le déroulement du projet.

- Il est plus facile de mettre des bâtons dans les roues que de pousser la charrette.
- Le contrôle humain s'attache plus à la forme qu'au fond.
- Les administrations sont cloisonnées et jalouses de leurs prérogatives.
- L'accumulation des remèdes tue le patient.
- La nature s'accommode de la complexité croissante de son évolution.
- Les lois physiques qui régissent la Nature reposent sur une logique universelle immuable. L'Homme peut ainsi appréhender et, quelquefois, prévoir le déroulement des phénomènes naturels.
- L'homme s'épuise à lutter contre la sclérose engendrée par les complications qu'il crée volontairement. Les législations humaines sont concoctées au fil de circonstances ponctuelles et provisoires.
- La logique est incapable de guider le citoyen dans les sentiers du maquis administratif.
- Il vaut mieux un mauvais projet qui n'aboutit pas qu'un mauvais qui réussit.
- Le sage attend l'événement qui rendra le projet inutile.
- Les utilisateurs n'auront aucune raison d'adhérer aux conséquences d'un projet conçu à leur insu.
- Est-il bien convenable d'évoquer les méfaits de la pluie... lors d'un printemps 2011 trop sec ? ▲

***a\_coulon@club-internet.fr***  
***Dessin de Pierre Audrain***